

## 1.5 Seniors

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2016, 12,5 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 18,8 % de la population totale. 57 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent la moitié des personnes de 65 ans, mais les deux tiers à 85 ans et les trois quarts à 95 ans.

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96 % des hommes et 93 % des femmes en 2013), y compris aux âges les plus avancés. Toutefois, des changements en matière de cohabitation accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre femmes et hommes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, sont de plus en plus nombreuses à vivre seules à leur domicile : une sur quatre à 65 ans, 38 % à 75 ans et plus d'une sur deux à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 16 % à 25 % pour les hommes, leur mode de cohabitation majoritaire restant la vie en couple (trois sur quatre à 65 ans et 75 ans, et deux sur trois à 85 ans). Les hommes sont deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec d'autres personnes que leur conjoint(e). L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf au-delà de 97 ans pour les femmes). Il progresse avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 26 % des hommes et 42 % des femmes vivent en institution contre respectivement 4 % et 5 % à 80 ans.

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. Elle découle naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement – aménagement du logement par exemple – pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions

d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le **groupe iso-ressources** (GIR), qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA), et permet de définir les **personnes âgées dépendantes**.

Les seniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. La part des bénéficiaires de l'APA commence à augmenter plus nettement à partir de 75 ans, en particulier pour les femmes : de 2 % pour les hommes et 4 % pour les femmes entre 70 et 74 ans en 2014, elle double entre 75 et 79 ans pour atteindre respectivement 5 % et 8 % de bénéficiaires. Aux âges avancés, les femmes sont beaucoup plus fréquemment dans des situations reconnues de dépendance, puisque 16 % d'entre elles, en 2014, perçoivent l'APA entre 80 et 84 ans et 40 % après 85 ans, contre respectivement 10 % et 26 % de leurs homologues masculins.

Lorsque l'autonomie du senior devient insuffisante pour lui permettre un maintien à domicile, au regard de l'aide médico-sociale et de celle de ses proches, l'hébergement en institution peut prendre le relais. L'âge à l'entrée en institution était en moyenne de 84 ans et 5 mois en 2011 : 82 ans et 5 mois pour les hommes et 85 ans et 4 mois pour les femmes. Du fait de leur plus grande longévité, les résidentes sont plus âgées que leurs homologues masculins : 64 % d'entre elles ont 85 ans ou plus et seulement 8 % moins de 75 ans, contre respectivement 44 % et 23 % des hommes. Les résidents des établissements sont pour près d'un sur deux fortement dépendants (GIR 1 et 2). Les femmes sont un peu plus souvent dans ce cas (50 % contre 43 % des hommes) et cet écart se retrouve pour chacune des classes d'âge. À l'opposé, un résident sur cinq est autonome (21 % des hommes et 19 % des femmes en GIR 5 et 6). ■

### Définitions

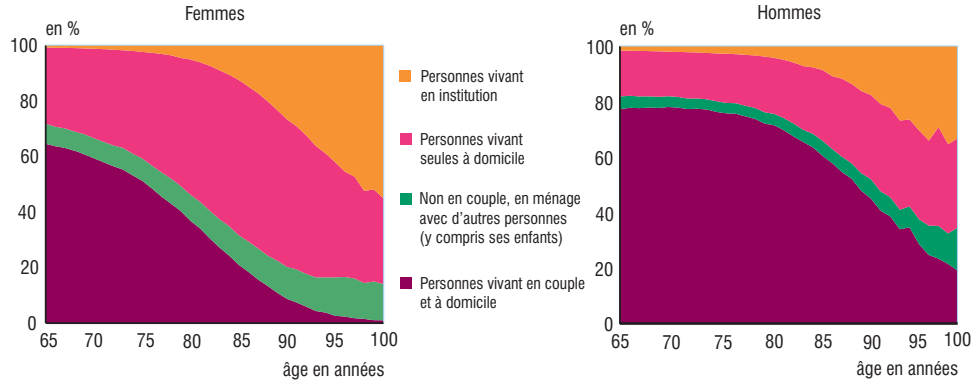
**Groupe iso-ressources** (GIR) : indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme **personne âgée dépendante** toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

### Pour en savoir plus

- « 4,2 millions de prestations d'aide sociale attribuées par les départements en 2014 », *Études et Résultats* n° 942, Drees, novembre 2015.
- « 693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats* n° 899, Drees, décembre 2014.
- « Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011 », *Études et Résultats* n° 876, Drees, février 2014.

# Seniors 1.5

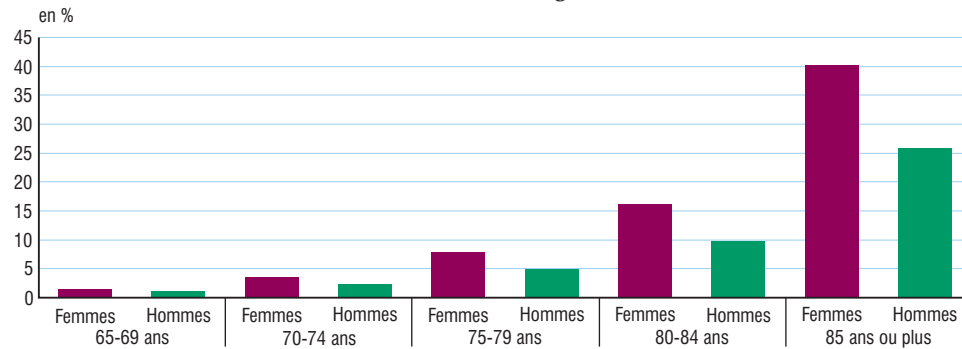
## 1. Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2013



Champ : France, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

## 2. Part des bénéficiaires de l'APA selon le sexe et l'âge au 31 décembre 2014



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Lecture : au 31 décembre 2014, 40 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA (à domicile ou en établissement), contre 26 % des hommes de mêmes âges.

Sources : Drees, enquête annuelle sur l'aide sociale 2014 ; Insee, estimations de population.

## 3. Structure par âge et répartition par degré de dépendance des résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011

en %

	Structure par âge		Répartition par degré de dépendance selon l'âge					
	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes		
			Très dépendants (GIR 1-2)	Dépendants (GIR 3-4)	Autonomes (GIR 5-6)	Très dépendants (GIR 1-2)	Dépendants (GIR 3-4)	Autonomes (GIR 5-6)
Moins de 70 ans	4,2	14,0	37,7	32,3	30,0	33,0	38,2	28,8
70-74 ans	3,9	8,7	41,1	30,6	28,3	36,8	38,1	25,1
75-79 ans	8,6	13,5	45,6	29,8	24,6	43,6	35,7	20,8
80-84 ans	19,1	20,0	48,0	30,4	21,7	46,4	34,2	19,4
85 ans ou plus	64,3	43,7	52,2	31,9	15,9	46,5	35,9	17,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>	<b>31,4</b>	<b>18,8</b>	<b>43,4</b>	<b>36,0</b>	<b>20,6</b>

Champ : France.

Lecture : en 2011, 4,2 % des femmes résidant dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées ont moins de 70 ans. Parmi celles-ci, 37,7 % sont très dépendantes, 32,3 % dépendantes et 30,0 % autonomes.

Source : Drees, enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011.